



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23-24 mars 2024

78 rue de Sèvres – 75006 Paris

Samedi 23 mars 2024

L'assemblée est composée de 35 présents + 95 pouvoirs = 130 voix
=> majorité absolue sera atteinte avec 66 voix

13h45 Ouverture de l'assemblée générale statutaire

Le rapport moral par le Président :

Je tiens à remercier tous ceux qui pendant mes six années de présidence, ont travaillé au Conseil d'Administration (particulièrement comptabilité, secrétariat, gestion du fichier) et toutes les chevilles ouvrières de l'APRC dans les domaines juridiques, de la communication...

Aujourd'hui, c'est un passage de témoin.

Le rapport moral et d'activités, présenté dans Agir retraite n° 94 – février 2024, soulève des **questions** :

Le diagramme concernant nos âges interroge l'avenir proche.

Faut-il rester indépendant ou nous lier à d'autres ?

L'activité juridique est intense :

En 2023 des audiences ont mobilisé les énergies et des procédures sont en cours.

Dans quelle mesure pouvons-nous continuer à honorer les demandes nombreuses qui nous sont faites, et à quelles conditions ?

Des administrateurs auprès de la CAVIMAC ont été renouvelés. François HUBERT, Isabelle SAINTOT sont titulaires, Christine BOCKAERT, Jean-Pierre-MOUTON, suppléants.

Question qu'ils ont en tête : comment mener au mieux cette tâche, souvent ingrate ?

Le site Internet de l'APRC est visité au-delà de nos espérances.

Comment renforcer la sécurité de la partie « adhérent » et de l'ensemble du site ?

(Joseph AUVINET mentionne que la convention adhérent/APRC a été sortie par le service juridique de la CAVIMAC au cours d'une audience à Angers Ce document venait

de la publication du n° 60 d'Endirca insuffisamment protégé.)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier de l'exercice 2023 :

Il est également publié dans Agir Retraites 94.

Les charges sont en augmentation, alors que les produits baissent légèrement. Nous avons un déficit de 8 680 € qui s'explique par une baisse des cotisations, par le coût de l'AG 2023 et par les factures des bulletins qui sont tombées récemment et qui couvrent deux années de parution.

Le bénévolat représente 4 680 heures soit 72 969 €.

Question à se poser : comment trouver de nouvelles ressources ?

Le rapport des vérificateurs atteste que les comptes sont justes et sincères.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2024 :

- viser à ce que les frais de fonctionnement soient couverts par les cotisations.
- question : faut-il réduire le nombre de bulletins ?

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

14h10 Débat sur l'avenir de l'APRC

Animé par André Ruchot, de la Région du Nord, formateur et coach.

Un long et riche travail en 5 groupes a permis de repérer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui concernent l'APRC.

L'objectif est de :

dégager des orientations pour assurer l'avenir à 3 ans
et les moyens de les réaliser

Ces réflexions et échanges font émerger :

Des FORCES	Nos expertises, nos valeurs
Des FAIBLESSES	Le défi de la transmission

	La capacité à adapter et moderniser les procédures
Des OPPORTUNITES	Nos réseaux L'actualité / contexte Les nouveaux arrivants / intérêts
Des MENACES	Structurelles Liens tendus avec CAVIMAC et l'Eglise

16h30 Pause

17h Reprise des ateliers afin de faire circuler les données entre les cadres Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces :

André RUCHOT nous invite à travailler les questions suivantes :

Comment utiliser nos forces pour tirer parti des opportunités ?

Comment utiliser nos forces pour réduire la probabilité et les effets des menaces que nous avons repérées ?

Comment surmonter les faiblesses qui nous empêchent de tirer parti des opportunités qui s'offrent à nous pour faire face à nos faiblesses et aux menaces qui peuvent nous atteindre ?

Nous pouvons nous appuyer sur :

- notre expertise et nos compétences
- la solidarité, la convivialité et la capacité d'accueil dont nous faisons montre,
- notre volonté de poursuivre notre combat pour la justice,
- sur l'importance essentielle pour l'APRC de faire respecter les droits sociaux. A ce sujet, Léon DUJARDIN souligne l'urgence d'en appeler au Conseil de l'Europe.

En conclusion de ce travail de réflexion nous pouvons réaffirmer que notre cause est juste et la solidarité présente. Nous avons des parcours variés, des convictions différentes, des cheminements divers, pourtant, nous nous comprenons.

18h15 Renouveau du CA

Rapide débat au sujet

- de la période d'observation d'un nouvel arrivant au Conseil d'Administration ;
- des liens que des membres du Conseil d'Administration ont avec des organisations religieuses.

Nous nous en tenons aux conditions prévues par les statuts.

Présentation de Marie-Emmanuel : « Je suis toujours dans la vie religieuse, J'étais

économiste et j'accompagne des religieuses qui ont des difficultés au sujet de leur retraite. J'ai conseillé à une religieuse de contacter l'APRC. J'ai fait aussi cette démarche. »

Résultat du vote :	
Gérard DUBUS	129 / 129
Christian QUINTIN	115 / 129
Christiane PAURD	100 / 129
Marie Emmanuel RAFFENEL	86 / 129

19h00 Repas

20h30 Soirée conviviale organisée par la région Nord

Dimanche 24 mars 2024

09h00 Présentation du nouveau CA

Il se compose de

Christine BOCKAERT
Cécile AZARD
Maryse DUBUS
Brigitte TETART
Jean-Louis WATHY
Gérard DUBUS
Christian QUINTIN
Christiane PAURD
Marie Emmanuel RAFFENEL

Le bureau sera formé de binômes

Christine BOCKAERT présidente ; Jean-Louis WATHY vice-président
Cécile AZARD Secrétaire avec Maryse DUBUS
Brigitte TETART trésorière avec Marie-Emmanuel RAFFENEL

9h 15 Élaboration et adoption d'axes prioritaires pour les trois ans à venir

Rappel par André :

Il nous revient de définir 3 axes prioritaires parmi les 6 évoqués hier :

- 1- développer les liens avec les réseaux existants
- 2- profiter des actualités favorables
- 3- transmettre nos savoirs et nos savoir-faire
- 4- assouplir et adapter notre regard sur les institutions à qui nous avons affaire
- 5- Etablir un plan pour communiquer avec les réseaux sociaux

6- Adapter l'accueil et le suivi aux problématiques des nouveaux adhérents

10h15 Pause

Nous retenons trois axes :

- 1) transmettre nos savoirs et nos savoir-faire comme une nécessité déterminante Pour cela il sera nécessaire de préciser des projets et de mettre en œuvre les outils que nous avons déjà.

- 2) développer le dynamisme extérieur – les réseaux : trouver des alliés sur des projets précis comme ouvrir une page facebook, linkedin, mettre à profit les maisons de quartier pour les informations et l'aide aux démarches administratives.

- 3) assouplir notre fonctionnement interne, nos rapports et notre stratégie avec les institutions avec qui nous traitons pour nous faire entendre, dans le but de favoriser au maximum les dossiers de ceux qui nous demandent de l'aide, affiner les contacts avec les nouveaux arrivants et avec les communautés religieuses

⇒ **L'assemblée approuve ces trois axes à l'unanimité.**

11h30 Questions diverses

les trois membres de la commission de recours

Agathe BROSSET, Léon LACLAU, François MONBEIG
sont reconduits dans leur fonction.

Les archives de l'APRC seront prises en charge et léguées aux Archives Nationales du Monde du Travail (ANMT). La collecte se fera après un inventaire « synthétique » qui sera réalisé dans les prochaines semaines.

Au sujet de l'avis du Conseil d'État :

A la suite de notre recours pour faire exécuter la décision prise en 2011 (illégalité de l'article 1,23 du Règlement intérieur de la CAVIMAC) le Conseil d'Etat a répondu qu'il appartient au Juge Judiciaire d'en exiger l'exécution.

Il nous revient de mettre en demeure la CAVIMAC de ne plus utiliser les critères. En cas de refus, nous serions fondés à saisir le juge administratif.

ESAN – Conseil de l'Europe

En vue d'un possible recours, il nous faut collecter des renseignements précis concernant le nombre de vos trimestres CAVIMAC et les montants versés. Un courrier vous sera envoyé. Cécile AZARD est en charge de ce suivi (cecileazard.aprc@gmail.com).

11h30 Clôture de l'Assemblée Générale

Les membres du Conseil d'Administration de l'APRC nous mobilisent par un mot ou une expression par lesquels ils concluent cette assemblée générale :

intelligence collective

émotion

il y a du boulot à faire

pugnacité

on compte sur vous

challenge à relever

en avant.

Projet pour l'AG de l'année 2025 : des recherches vont s'engager rapidement.
et Merci !

12h00 Repas.

La présidente

la secrétaire

Christine BOCKAERT

Cécile AZARD